



**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS**  
**DE LA GIRONDE**

**Mardi 14 janvier 2020 – BRUGES**

**PRÉSENTS :**

• **Membres avec voix délibérative :**

Sandrine ALLEGRIER – Anne-Laure ARMELLINI - David BRUNNER - Etienne CASSUTTI - Sébastien CASTEL - Olivier DELAS – David GALLONNIER - Cédric GIRONS - Frédéric GROUILLE - Lucien MAURIN - Guillaume MEDINA - Jérôme MESURE - Philippe MIGNER - Frédéric PINAUD - François POINTEAU - Benoit VACQUIER – Nicolas WEBER

• **Membre avec voix consultative (membres de droit) :**

Philippe BOUFFARD, Médecin Chef

**EXCUSÉS :**

• **Membres avec voix délibérative :**

Isabelle AURADOU-GERBAUD – Yannick BIDEAU - Olivier BOUCHER - Blandine FOUQUART - Sylvain LAMOTHE - Thierry LAZES – James LOCHERON

• **Membres avec voix consultative (membres de droit) :**

Jean-Paul DECELLIERES, DDSIS  
Éric PITAULT, Président de l'AHJSP

\*\*\*\*\*

*Dix-sept membres avec voix délibérative sont présents. Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum est atteint, le conseil peut donc valablement délibérer.*

*Le Président ouvre la séance à 17h15.*

*Le secrétariat est assuré par Bénédicte MIMIAGUE.*

Le Président renouvelle ses vœux à l'ensemble du Conseil d'Administration.

Il a une pensée particulière pour Olivier BOUCHER qui a eu un souci de santé la veille.

James LOCHERON est quant à lui toujours en arrêt de travail.

Il informe enfin le CA de la venue en fin de réunion de 2 familles pour la remise de matériels informatiques alloués par l'ODP.

**I. ADOPTION DU PV DU 8 OCTOBRE 2019**

Le PV est adopté à l'unanimité.

## II. CALENDRIER

DATE	OBJET	PARTICIPANTS
23/01	Réunion des Présidents d'Union à la FNSPF	BRUNNER
31/01	Conseil d'Administration URSPAL	BRUNNER + DELAS
08/02	Cross départemental à Bassens	BRUNNER + DELAS
03 au 05/04	Rassemblement parents ODP à Tours	BRUNNER + MIGNER + ARMELLINI
14/04	Conseil d'Administration UD	
A définir (à partir de fin mars/début avril)	Réunions avec les présidents d'amicales dans les groupements territoriaux	

## III. BUDGET 2020 / BILAN COMPTABLE 2019

*Par Olivier DELAS*

Bilan comptable 2019 :

Les premiers chiffres du bilan comptable 2019 font apparaître un compte de résultat déficitaire (1<sup>ère</sup> fois depuis 2011). Il faut maintenant attendre le bilan consolidé du comptable. Deux facteurs sont évoqués pour expliquer cette baisse : l'érosion des ventes de formations + l'augmentation des dépenses.

Le point sera fait lors du prochain CA.

David GALLONNIER, animateur de la commission pour l'éducation à la citoyenneté et la sécurité, rappelle que le volume d'activité diffère selon le type de formation : le PSC1 est stable, le SST et l'incendie ont plus de mal à décoller.

Les propositions suivantes sont évoquées :

- Développer la communication interne et externe (flyers et affiches seront envoyés dans les centres) et faire de la prospection auprès des entreprises
- Appliquer une augmentation des tarifs notamment auprès des entreprises
- Ne plus envoyer les diplômes tant que la facture n'est pas réglée (problème de factures impayées).

## IV. ASSURANCES MNSPF

Comme le CA en avait été informé par mail, un avenant au Contrat Décès Toutes Causes souscrit par l'UD en 2019 prévoit une augmentation de la cotisation (de 6.60 € à 9.90 €) ainsi qu'une baisse des prestations (dégressivité du capital à partir de 65 ans au lieu de 75 ans). Ces modifications induisent une augmentation du coût pour l'UD de plus de 13 000 €.

En 2019 : environ 25 000 € ont été payés par l'UD pour environ 40 000 € d'indemnisés ou en cours d'indemnisation. Avec l'avenant, les chiffres s'inversent.

Un défaut de gestion de la MNSPF ainsi que l'indélicatesse de certains dirigeants d'UD ont rendu ce contrat fortement déficitaire.

Le Président n'hésite pas montrer son amertume. Etienne CASSUTTI et François POINTEAU

expriment également leur mécontentement ; les anciens sont les grands perdants.

Malgré l'augmentation, et après calcul fait, il reste encore avantageux de conserver le contrat. Néanmoins il faudra envisager d'entamer une prospection auprès d'autres prestataires (Prévifrance, Assur18)

#### V. REUNION DES PRESIDENTS D'AMICALE

Date : à définir (à partir de fin mars début avril)

Lieux : les lieux seront définis en fonction de la réorganisation territoriale en cours

Ordre du jour proposé :

- Evolution du Contrat Décès Toutes Causes
- Point sur l'actualité fédérale politique et sociale
- Assurances
- Rappel des règles d'adhésion en cours d'année
- Formations dispensées par l'UDSP33

#### VI. ACTUALITE DES COMMISSIONS

##### Sport

Par Nicolas WEBER

- Championnat de France de Football

Un acompte de 1500 € est demandé par l'Association Nationale de Football des Sapeurs-Pompiers pour l'inscription au championnat de France 2021 organisé à la Réunion. L'UD disposera d'un délai de 15 jours à réception des conditions de l'agence de voyage pour signifier son accord.

- Tournoi Jean Sango

Seul le centre de secours de Bassens s'est manifesté pour organiser le tournoi Jean Sango cette année vraisemblablement le 24/05).

- Course caritative à Créon

Le 29 mai 2020 aura lieu la première édition des 10 km de Créon/Sadirac, course à pied caritative pour la recherche en cardiologie. L'amicale de Créon a sollicité l'UD pour obtenir des tee-shirts. Le CA donne un avis favorable.

*Décision rectifiée au CA du 30/06/2020 : accord défavorable*

##### Communication

Par Jérôme MESURE

- Budget 2020

18 500 € pour les agendas (UD + JSP)

5 000 € d'objets de communication

- Communication numérique

→ Site web : l'objectif est d'accroître la communication sur le site, relayer plus d'informations, l'alimenter en continu. Sandrine ALLEGRIER se joindra à Bénédicte MIMIAGUE pour ce travail.

→ Nom de domaine : les adresses mails avec le nom de domaine « udsp33.fr » sont à mettre en place (en cours).

## Territoires

Le Président informe de l'abandon du logiciel Pégase décidé par la FNSPF ; un nouvel outil sera donc proposé aux UD l'année prochaine.

Il est souligné l'importance d'avoir les dates de naissance et noms de jeune fille dans les listes transmises par les amicales, notamment pour l'assureur.

## Social

Par Philippe MIGNER

- Budget identique à l'année précédente
- Une commande de palmes doit être faite (une trentaine actuellement en stock). Un devis à 9 905 € est validé.
- Dossiers en cours :
  - 2 aides pour décès ont été versées (2 x 750 €)
  - La commission sociale est en attente des instructions de l'assistante sociale sur certains dossiers (décès)
  - Soutien apporté à une pupille (majeure) dans le cadre de l'inondation de son entreprise (montage dossier ODP pour aide à la création d'entreprise)

Le Président rappelle que tous les dispositifs mis en place ne peuvent être proposés que pour ceux qui ont permis la réalisation de ces dispositifs, soit les adhérents ; en revanche la prise en charge des orphelins de sapeurs-pompiers doit être faite dans tous les cas, quelque soit le statut (adhérent/non adhérent) du parent décédé.

Philippe MIGNER demande s'il est possible de verser l'aide en cas de décès d'un retraité. Le trésorier indique que l'UD n'a jamais versé d'aide lors de décès d'anciens. Cette aide s'adresse aux actifs, à moins que l'aide soit demandée par l'enfant (adhérent) dans le cadre d'un dossier précarité, avec aide obligatoire de l'amicale.

## Secourisme

Par David GALLONNIER

- Des réunions ont eu lieu dans chaque pôle afin d'informer les formateurs de la nouvelle réorganisation et des recommandations éventuelles.
- La 1<sup>ère</sup> formation handi-secourisme s'est déroulée en décembre, encadrée par Stéphane EDROCARD.
- De nouvelles procédures de certification vont voir le jour à partir de janvier 2021, avec la mise en place d'audits. Il faudra être vigilant et être réactif sur ce dossier.
- Intégration d'une nouvelle formatrice SST sur le GSE

- L'état des lieux du matériel est en cours. David GALLONNIER souhaite déléguer la gestion du matériel ; il propose que Jonathan BONNIN prenne cette fonction (SPP à Créon, résidant sur Bordeaux). Le président rappelle les différentes tâches et missions qui devront être assurées par Jonathan BONNIN. Une certaine rigueur est demandée. L'idée de changer de marque de mannequin est évoquée, afin de les différencier de ceux du SDIS.
- Une nouvelle commande de maquillage doit être faite rapidement (la commission est en rupture de stock depuis quelque temps). Un devis de 500 kits à 10 500 € est présenté (pour info la dernière commande date de 2015). La question du stockage se pose (voir la possibilité d'étaler la livraison ?). Le CA donne son accord.

### Anciens

*Par Etienne CASSUTTI*

- Prochaines réunions : Réunion des délégués de secteur le 2 février, réunion des délégués de centre en suivant
- Un sondage va être lancé auprès des anciens afin de mesurer leur intérêt pour l'organisation éventuelle d'un court séjour (1/2 jours)
- Marie-Claire CONSTANT tient à disposition chez elle un stock de vaisselle provenant des anciennes éditions du rassemblement des anciens.
- Collection d'insignes stockées à l'UD : Etienne CASSUTTI propose de les récupérer à l'UD pour les mettre en caisse en attendant de trouver un endroit pour les exposer.
- Il est prévu de modifier le règlement intérieur de la commission des anciens suite à la dernière modification des statuts.
- Suite à un récent contact avec celui-ci, Etienne CASSUTTI indique que le bureau de l'amicale de Bassens a émis le souhait de rencontrer le PUD.

### Histoire et conservation du patrimoine

*Par Sébastien CASTEL*

- Recherche d'un local

Il n'y a pas eu d'avancée depuis la dernière réunion.

Le trésorier indique que la location peut être envisagée uniquement si la durée du loyer est limitée.

Des biens doivent être visités à Arès et Sainte Hélène.

### Festival ODP

*Par Guillaume MEDINA*

- Bilan festival 2019

Le bilan est pour l'instant déficitaire (17 000 € environ) car l'indemnisation de l'assurance n'est pas encore intervenue (suite à l'annulation d'une soirée).

- Présentation du festival 2020

On repart sur le même principe que l'année passée avec un before le premier soir avec une scène RTL2, et 3 autres soirs de concerts avec des artistes fournis par Olympia Production. Le plan du site est présenté :

- Une vingtaine de foodtrucks (contre 15 l'an dernier)
- 2 stands ODP seront montés (1 dans la partie ODP Kids et 1 à côté du merchandising des artistes)

Le besoin en bénévoles est estimé à 800. Un appel à bénévoles a été lancé via les réseaux sociaux ; des affiches seront également envoyées à tous les centres et services. L'association s'est munie d'un outil informatique performant pour la gestion des bénévoles (visualisation du logiciel).

La convention modifiée est distribuée. Elle prévoit notamment :

- la mise à disposition de l'espace bars avec une seule facturation de l'association Festival ODP à l'UD de 80 000 €.
- le rajout de véhicules de la commission histoire et conservation du patrimoine

Des bénévoles pour l'accompagnement des familles seront à prévoir.

Guillaume MEDINA rappelle leur besoin en partenaires.

Le CA donne son accord pour la signature de la convention modifiée.

Le Président précise que le festival sera considéré cette année comme un séjour organisé par l'UDSP 33 (intégré au catalogue à destination des familles). Un responsable séjour doit être désigné au sein de la commission. L'hébergement a d'ores et déjà été réservé au Château Moulerens. L'ODP gère la partie réservation des familles, l'UD se charge d'organiser les sorties.

Le festival compte un nouveau parrain cette année : Gaëtan ROUSSEL.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

- Du matériel informatique sera remis à deux pupilles en fin de réunion dans le cadre de la « dotation ordinateurs » prévue par l'ODP.
- Ordre du jour de la prochaine réunion des Présidents d'Unions organisée par la FNSPF le 23/01 prochain :
  - Mise en synergie des différents services de la maison des sapeurs-pompiers de France
  - Changement du logiciel de gestion des adhérents
  - Difficultés d'accompagnement des familles par l'ODP
  - Calendrier des manifestations du premier semestre 2021
  - Actualité politique : secours d'urgence aux personnes + livre blanc sur la sécurité civile

- Elections CCDSPV

Elles auront lieu en mai prochain. L'UD qui a toujours présenté une liste n'a jamais été élue. Le Président ne souhaite pas présenter de liste au titre de l'UDSP ; les administrateurs qui souhaitent se présenter sur une liste peuvent revendiquer leur statut d'administrateur UD. Cédric GIRONIS estime qu'il est important de soutenir une liste.

Le Président rappelle qu'il considère que ce n'est pas le rôle de l'UDSP de défendre un statut plus qu'un autre. Il reste attaché à défendre l'intérêt général de la communauté des sapeurs-pompiers et des personnels des SDIS.

Après un vote, le CA approuve la décision de ne pas présenter de liste aux élections du CCDSPV.

- Le trésorier demande la validation du devis pour se rééquiper d'un pc portable. Le CA donne son accord.
- Des factures pour l'achat de matériel à destination de la commission secourisme ont été réglées l'an dernier par l'UD mais le matériel est absent des stocks. Frédéric GROUILLE se charge de se renseigner auprès de James LOCHERON qui aurait récupéré ce matériel.
- Le comité exécutif s'est réunit 2 fois depuis la dernière réunion.

Fin de séance à 20h10.

Le Président



Commandant David BRUNNER

Le Secrétaire Général



Commandant Frédéric PINAUD